

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNES DE ST-PIERRE D'IRUBE – BAYONNE - MOUGUERRE

Le public est informé qu'une enquête publique d'une durée de 33 jours préalable au projet de construction d'un ensemble commercial par les sociétés INTER IKEA Centre Bayonne et IKEA développement sur le territoire des communes de Saint-Pierre d'Irube, Bayonne et Mouguerre se déroulera du :

**LUNDI 23 JANVIER 2012 AU VENDREDI 24 FEVRIER 2012 INCLUS**

Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact, pourra être consulté dans les mairies des communes de Saint-Pierre d'Irube, Bayonne et Mouguerre durant la période ci-dessus définie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de chacune d'entre elles. Le public pourra présenter ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit à la commission d'enquête au siège de l'enquête situé à la Mairie de Saint-Pierre d'Irube – 3 place de la Mairie – 64990 Saint-Pierre d'Irube.

La commission d'enquête désignée par Monsieur le Président du tribunal administratif de Pau est ainsi constituée :

**Président : Monsieur Yvon FOUCAUD**, Ingénieur en retraite. **Membres : Monsieur Jean-Marie CLAVERIE**, Général honoraire et **Monsieur Joseph FERLANDO**, Major de gendarmerie en retraite.

Celle-ci ou l'un des ses membres se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations :

→ **à la mairie de Saint-Pierre d'Irube :**

- le lundi 23 janvier 2012 de 14 H 00 à 17 H 00,
- le vendredi 24 février 2012 de 14 H 00 à 17 H 00 (permanence de clôture).

→ **à la mairie de Bayonne :**

- le mardi 31 janvier 2012 de 14 H 00 à 17 H 00,
- le mercredi 08 février 2012 de 14 H 00 à 17 H 00.

→ **à la mairie de Mouguerre :**

- le samedi 04 février 2012 de 9 H 00 à 12 H 00,
- le vendredi 17 février 2012 de 14 H 00 à 17 H 00.

Les responsables du projet mis à l'enquête sont, pour la société INTER IKEA Centre Bayonne, Monsieur VATHAIRE Richard et pour la société IKEA développement, Monsieur GRILLO Emmanuel.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables dans les mairies précitées ainsi qu'à la Préfecture de Pau et à la Sous-préfecture de Bayonne.

Signé , Les Maires de St-Pierre d'Irube, de Bayonne et de Mouguerre,